Conservation de la nature Canada

États financiers
Au 31 mai 2026



Façonner l'avenir
en toute confiance

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Conservation de la nature Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Conservation de la nature Canada** (« CNC »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2026 et l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement, l'état de l'évolution de l'actif net et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CNC au 31 mai 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de CNC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CNC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider CNC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de CNC.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de CNC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de CNC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener CNC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Toronto, Canada
Le 7 octobre 2026

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Conservation de la nature Canada

État de la situation financière

Aux 31 mai

	2026 $	2025 $
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**37 044 396**	79 484 897
Placements à court terme *(note 3 a))*	**80 000 000**	45 000 000
Débiteurs et autres créances	**21 252 959**	16 425 903
Total de l'actif à court terme	**138 297 355**	140 910 800
Placements à la juste valeur *(note 3 b))*	**342 749 343**	286 926 062
Immobilisations nettes *(note 4)*	**507 068**	662 088
Terres et accords de conservation *(note 5)*	**1 361 282 969**	1 205 901 526
	1 842 836 735	1 634 400 476
Passif et actif net		
Actif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	**8 615 661**	3 499 970
Apports reportés *(note 7)*	**96 094 534**	90 818 380
Total du passif à court terme	**104 710 195**	94 318 350
Engagements, garanties et éventualités *(notes 3 d), 6 a), 6 b) et 14)*		
Actif net		
Grevé d'une affectation d'origine interne		
Investi en terres et accords de conservation *(note 5)*	**1 361 282 969**	1 205 901 526
Autres *(note 8)*	**38 925 205**	50 053 301
	1 400 208 174	1 255 954 827
Excédent de fonctionnement	**5 480 896**	5 880 836
Dotations – science et intendance *(note 9)*	**332 437 470**	278 246 463
Total de l'actif net	**1 738 126 540**	1 540 082 126
	1 842 836 735	1 634 400 476

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du Conseil,

Président du conseil d'administration

Président du comité d'audit

Conservation de la nature Canada

État des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement

Exercices clos les 31 mai

	2026 $	2025 $
Produits		
Dons de terres et d'accords de conservation *(notes 5 b) et 12)*	**14 962 956**	18 862 546
Subvention gouvernementale *(note 10)*	**86 131 013**	72 292 174
Apports de sources publiques et privées *(notes 7 et 12)*	**130 833 532**	78 529 015
Revenus de placement *(notes 9 b) et 11)*	**21 767 648**	15 645 744
Produit de la vente de propriétés *(note 5 d))*	**184 811**	—
Autres revenus	**6 492 457**	6 036 685
	260 372 417	191 366 164
Charges		
Terres et accords de conservation acquis *(note 5 b))*		
Achetés	**142 696 619**	50 165 886
Reçus en dons	**14 962 956**	18 862 546
Apports au titre de propriétés acquises et charges relatives aux propriétés engagées par des tiers	**12 118 884**	20 540 248
	169 778 459	89 568 680
Charges relatives aux propriétés	**54 010 955**	50 121 892
Frais de soutien	**42 492 961**	41 475 541
	266 282 375	181 166 113
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	**(5 909 958)**	10 200 051
Transfert (de) à l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne, montant net	**11 534 818**	(7 272 621)
Transfert à l'actif net donné par CNC, montant net	**(6 024 800)**	(3 243 052)
Diminution nette de l'excédent de fonctionnement	**(399 940)**	(315 622)
Excédent de fonctionnement au début de l'exercice	**5 880 836**	6 196 458
Excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice	**5 480 896**	5 880 836

Voir les notes ci-jointes.

Conservation de la nature Canada

État de l’évolution de l’actif net

Exercice clos le 31 mai

	2026					
		Grevé d’une affectation d’origine interne				
	Excédent de fonctionnement	Actif net investi en terres et accords de conservation	Divers	Total	Dotations – science et intendance	Total
	$	$	$	$	$	$
Solde au début de l’exercice	**5 880 836**	**1 205 901 526**	**50 053 301**	**1 255 954 827**	**278 246 463**	**1 540 082 126**
Insuffisance des produits sur les charges de l’exercice	**(5 909 958)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(5 909 958)**
Achats de terres et d’accords de conservation financés en interne *(note 5 b))*	**—**	**142 696 619**	**—**	**142 696 619**	**—**	**142 696 619**
Transfert de terres et d’accords de conservation à des tiers, montant net *(note 5 b))*	**—**	**(1 180 000)**	**—**	**(1 180 000)**	**—**	**(1 180 000)**
Coût des terres et des accords de conservation vendus *(note 5 d))*	**—**	**(1 098 132)**	**—**	**(1 098 132)**	**—**	**(1 098 132)**
Dons de terres et d’accords de conservation *(note 5 b))*	**—**	**14 962 956**	**—**	**14 962 956**	**—**	**14 962 956**
Apports reçus à titre de dotation *(note 9)*	**—**	**—**	**—**	**—**	**1 224 855**	**1 224 855**
Montants disponibles pour les dépenses excédant les revenus générés par l’actif net donné d’origine externe *(note 11 a))*	**—**	**—**	**—**	**—**	**25 486 838**	**25 486 838**
Transfert à l’actif net donné par CNC, montant net *(notes 9 c) et 11 a))*	**(6 024 800)**	**—**	**—**	**—**	**6 024 800**	**—**
Autres transferts entre fonds *(note 8)*	**11 534 818**	**—**	**(11 128 096)**	**(11 128 096)**	**(406 722)**	**—**
Transfert des apports reportés *(note 7)*	**—**	**—**	**—**	**—**	**21 861 236**	**21 861 236**
Solde à la fin de l’exercice	**5 480 896**	**1 361 282 969**	**38 925 205**	**1 400 208 174**	**332 437 470**	**1 738 126 540**

Conservation de la nature Canada

État de l’évolution de l’actif net (suite)

Exercice clos le 31 mai

	2025					
		Grevé d’une affectation d’origine interne				
	Excédent de fonctionnement	Actif net investi en terres et accords de conservation	Divers	Total	Dotations – science et intendance	Total
	$	$	$	$	$	$
Solde au début de l’exercice	6 196 458	1 139 053 694	41 672 719	1 180 726 413	250 739 395	1 437 662 266
Excédent des produits sur les charges de l’exercice	10 200 051	—	—	—	—	10 200 051
Achats de terres et d’accords de conservation financés en interne *(note 5 b))*	—	50 165 886	—	50 165 886	—	50 165 886
Transfert de terres et d’accords de conservation à des tiers, montant net *(note 5 b))*	—	(2 180 600)	—	(2 180 600)	—	(2 180 600)
Dons de terres et d’accords de conservation *(note 5 b))*	—	18 862 546	—	18 862 546	—	18 862 546
Apports reçus à titre de dotation *(note 9)*	—	—	—	—	1 033 617	1 033 617
Montants disponibles pour les dépenses excédant les revenus générés par l’actif net donné d’origine externe *(note 11 a))*	—	—	—	—	8 559 915	8 559 915
Transfert à l’actif net donné par CNC, montant net *(notes 9 c) et 11 a))*	(3 243 052)	—	—	—	3 243 052	—
Autres transferts entre fonds *(note 8)*	(7 272 621)	—	8 380 582	8 380 582	(1 107 961)	—
Transfert des apports reportés *(note 7)*	—	—	—	—	15 778 445	15 778 445
Solde à la fin de l’exercice	5 880 836	1 205 901 526	50 053 301	1 255 954 827	278 246 463	1 540 082 126

Voir les notes ci-jointes.

Conservation de la nature Canada

Tableau des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mai

	2026 $	2025 $
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	**(5 909 958)**	10 200 051
Ajouter l'élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	**291 143**	352 625
	(5 618 815)	10 552 676
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		
Diminution (augmentation) des débiteurs et autres	**(4 976 056)**	3 629 644
Augmentation des dettes fournisseurs et des charges à payer	**5 115 691**	1 705 958
Augmentation des apports reportés	**7 755 567**	7 033 225
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**2 276 387**	22 921 503
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à long terme, montant net	**(10 954 620)**	(6 378 791)
Diminution (augmentation) des placements à court terme, montant net	**(35 000 000)**	20 000 000
Diminution (augmentation) des dépôts liés aux terres	**149 000**	(1 032 998)
Acquisition d'immobilisations	**(136 123)**	(291 366)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(45 941 743)**	12 296 845
Activités de financement		
Apports reçus à titre de dotation	**1 224 855**	1 033 617
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**1 224 855**	1 033 617
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	**(42 440 501)**	36 251 965
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**79 484 897**	43 232 932
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**37 044 396**	79 484 897

Voir les notes ci-jointes.

Conservation de la nature Canada

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

1. Organisation

Conservation de la nature Canada (« CNC ») a été constituée en vertu des lois du Canada comme société sans capital-actions en vertu de lettres patentes datées du 28 novembre 1962, et a été maintenue en vertu de la nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* au 4 septembre 2014. CNC est enregistrée en tant qu'organisation caritative et, par conséquent, est exonérée d'impôts sur le revenu.

CNC est une organisation nationale engagée dans la conservation des zones de biodiversité pour leur valeur intrinsèque et au profit des générations à venir. Sa mission est de conserver d'importantes zones naturelles et la diversité biologique à travers toutes les régions du Canada.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-dessous.

Constatation des produits

CNC applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports, qui comprennent les subventions gouvernementales et les apports de sources publiques et privées. Les subventions et les legs sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les autres apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, car les promesses de don ne sont pas juridiquement exécutoires. Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont initialement comptabilisés dans les comptes. Les apports grevés d'affectations d'origine externe, à l'exception des dotations, sont reportés lorsqu'ils sont initialement comptabilisés dans les comptes et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports reçus à titre de dotation grevée d'affectations d'origine externe sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes.

Les apports de terres et d'accords de conservation sont comptabilisés à titre de produits et de charges dans l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement de l'exercice au cours duquel le titre de propriété est acquis.

Les apports de terres autres que de conservation sont comptabilisés à la juste valeur de marché au moment de l'apport. Ces terres sont détenues en vue de leur cession et, par conséquent, sont classées comme étant à court terme dans l'état de la situation financière. Si l'apport est grevé d'une affectation, le montant est enregistré initialement comme un apport reporté et comptabilisé à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les conditions sont satisfaites. Si l'apport n'est pas grevé d'une affectation, le montant est comptabilisé à titre de produits dans l'exercice au cours duquel il a été reçu.

Le produit de la vente de propriétés est comptabilisé au moment du transfert du titre.

Les produits tirés de la vente de crédits de compensation de carbone sont comptabilisés lorsque CNC a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des crédits de carbone, que le montant est déterminé et déterminable, et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

Les revenus de placement, qui se composent d'intérêts, de dividendes, de distributions provenant de fonds communs et d'autres fonds, de fonds négociés en Bourse, de fonds de couverture, de placements alternatifs, de placements à revenu fixe et de profits et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre d'autres produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement, sauf dans la mesure où ils sont grevés d'affectations d'origine externe, auquel cas ils sont ajoutés ou déduits de l'actif net de dotation *(note 11)* ou des apports reportés *(note 7).*

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les dépôts à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à la date d'achat et qui sont détenus à des fins d'exploitation. La trésorerie et les placements qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'investissement plutôt qu'à des fins d'exploitation sont classés comme des placements à long terme.

Instruments financiers

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent de fonds négociés en Bourse, de fonds et de placements à revenu fixe négociés sur un marché actif, au moyen du prix de clôture sur la Bourse de valeurs.

Les autres fonds et les placements alternatifs sont évalués à la valeur liquidative par part présentée par chaque gestionnaire de fonds de placement, ce qui représente la juste valeur.

Les transactions sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction sont comptabilisés conformément à la comptabilisation des revenus (pertes) de placement.

Les investissements dans des placements à court terme sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode linéaire, déduction faite de toute provision pour perte de valeur.

Les autres instruments financiers, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres créances et les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels apportés sont comptabilisés à la juste valeur de marché. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en utilisant les taux annuels suivants :

Immobilisations corporelles	
Matériel informatique	20 %
Mobilier et agencement	10 %
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location
Matériel d'intendance	20 %
Actifs incorporels	
Logiciels	20 %

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité de CNC de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'état des produits et des charges. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif correspondant s'accroît ultérieurement.

Terres et accords de conservation

Les acquisitions de terres et d'accords de conservation sont comptabilisées au coût au moment du transfert du titre. Les acquisitions sont comptabilisées à titre de charges dans la mesure où l'acquisition est financée par CNC. Les remboursements au titre de la dette contractée pour financer l'acquisition de propriétés sont passés en charges lorsqu'ils sont effectués. Un montant correspondant aux charges liées aux acquisitions et aux remboursements au titre de la dette est ajouté à l'actif net investi en terres et accords de conservation. Lorsqu'un emprunt pour une acquisition financée par CNC est obtenu au cours d'un exercice ultérieur, un montant équivalent à la dette est transféré de l'actif net investi en terres et accords de conservation à l'excédent de fonctionnement.

Tout apport de terres et d'accords de conservation est comptabilisé à sa juste valeur de marché au moment du transfert du titre. Lorsque les terres et accords de conservation sont acquis à des montants considérablement inférieurs à leur juste valeur de marché, la différence entre la contrepartie versée et la juste valeur est présentée à titre d'apport de terres et d'accords de conservation. Les apports sont comptabilisés à titre de produits et charges de même qu'à titre d'actif compensé par l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Les propriétés transférées à des tiers sont portées en réduction des terres et accords de conservation et de l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Conversion des devises

Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change au comptant à la fin de l'exercice. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux historique. Les profits et pertes de change sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement, sauf dans la mesure où ils se rapportent à des placements, auquel cas ils sont comptabilisés conformément aux revenus (pertes) de placement.

Répartition des charges

Les charges salariales sont réparties entre les frais de soutien et les charges relatives aux propriétés selon les principales responsabilités du poste de l'employé. Aucuns frais de soutien ne sont affectés aux charges relatives aux propriétés.

Dons reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

3. Placements

a) Les placements à court terme comprennent principalement des billets à court terme et des certificats de placement garanti qui représentent le placement de fonds excédentaires liés à des apports reportés classés comme à court terme. Au 31 mai 2026, ces titres avaient un taux de rendement moyen pondéré de 3,64 % (3,94 % en 2025) et des durées jusqu'à l'échéance allant de 2 à 274 jours (2 à 639 jours en 2025).

b) Les placements à long terme, qui sont principalement détenus à des fins de dotation, et certains actifs nets grevés d'affectations d'origine interne, sont comptabilisés à la juste valeur et se composent de ce qui suit :

	2026		**2025**	
	$	%	$	%
Trésorerie	**12 664 085**	**4**	12 717 612	4
Fonds négociés en Bourse				
Obligations canadiennes	**32 636 139**	**9**	29 777 310	10
Obligations américaines	**12 950 665**	**4**	10 105 278	4
Actions canadiennes	**1 858 547**	**1**	1 409 928	—
Actions américaines	**60 855 580**	**18**	43 906 403	15
Lingot d'or canadien	**3 620 950**	**1**	2 687 823	1
Autres actions internationales	**13 149 831**	**4**	9 903 255	4
	125 071 712	**37**	97 789 997	34
Fonds				
Canadien	**12 027 046**	**4**	10 096 386	4
International	**29 131 007**	**8**	25 869 604	9
Mondial	**65 675 327**	**19**	65 423 584	23
	106 833 380	**31**	101 389 574	36
Fonds de placements alternatifs				
Diversification	**29 488 430**	**9**	22 555 828	8
Multi-actifs	**—**	**—**	2 019 102	1
Marchandises	**4 890 654**	**1**	3 465 098	1
Placements privés	**55 835 452**	**16**	41 269 254	14
Infrastructures	**7 965 630**	**2**	5 719 597	2
	98 180 166	**28**	75 028 879	26
	342 749 343	**100**	286 926 062	100

c) Au 31 mai 2026, les fonds d'obligations négociés en Bourse avaient une échéance moyenne pondérée de 9,70 ans (10,3 ans en 2025) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,30 % (3,30 % en 2025).

d) Au 31 mai 2026, CNC avait des engagements non appelés en lien avec des investissements dans des fonds privés de 26 756 136 $ (19 823 204 $ en 2025) qui devraient être appelés au cours des cinq à sept prochaines années.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

4. Immobilisations

a) Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2026		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**
	$	$	$
Immobilisations corporelles			
Matériel informatique	**1 018 701**	**671 438**	**347 263**
Mobilier et agencement	**180 230**	**100 967**	**79 263**
Améliorations locatives	**145 988**	**80 257**	**65 731**
Matériel d'intendance	**171 547**	**156 736**	**14 811**
	1 516 466	**1 009 398**	**507 068**

	2025		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**
	$	$	$
Immobilisations corporelles			
Matériel informatique	1 007 986	578 334	429 652
Mobilier et agencement	227 866	130 579	97 287
Améliorations locatives	157 137	71 108	86 029
Matériel d'intendance	171 547	122 427	49 120
Actifs incorporels			
Logiciels	349 593	349 593	—
	1 914 129	1 252 041	662 088

b) Les immobilisations entièrement amorties, qui ne sont plus utilisées, et dont le coût s'élève à 533 786 $ (173 058 $ en 2025), ont été radiées.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

5. Terres et accords de conservation

a) Les terres et les accords de conservation se composent de ce qui suit :

	2026 $	2025 $
Terres de conservation achetées *(notes 6 a) et 6 b))*	**785 457 745**	647 157 952
Terres de conservation reçues sous forme de dons	**282 821 704**	272 429 398
	1 068 279 449	919 587 350
Accords de conservation achetés *(note 6 a))*	**104 574 364**	101 275 670
Accords de conservation reçus sous forme de dons	**188 429 156**	185 038 506
	293 003 520	286 314 176
	1 361 282 969	1 205 901 526

Les terres et accords de conservation, achetés ou reçus sous forme de dons, sont des actifs détenus au titre de la collection de CNC. Les accords de conservation sont des accords juridiques entre CNC et le propriétaire foncier, en vertu desquels le propriétaire foncier restreint ou limite volontairement le type et la quantité de projets de développement qui peuvent avoir lieu sur son terrain afin de conserver ses particularités naturelles. Une fois que le titre de propriété est enregistré, l'accord s'y rattache et lie tous les propriétaires subséquents.

b) La continuité des terres et des accords de conservation se présente comme suit :

	2026 $	2025 $
Solde au début de l'exercice	**1 205 901 526**	1 139 053 694
Achats financés en interne	**142 696 619**	50 165 886
Reçus en dons *(note 12)*	**14 962 956**	18 862 546
Transférés à des tiers	**(1 180 000)**	(2 180 600)
Coût d'achat des terres et des accords de conservation vendus *(note 5 d))*	**(1 098 132)**	—
Solde à la fin de l'exercice	**1 361 282 969**	1 205 901 526

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

c) Les actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les terres et les accords de conservation sont représentés par :

	2026 $	2025 $
Terres et accords de conservation *(note 5 a))*	**1 361 282 969**	1 205 901 526

d) En 2026, CNC a vendu des biens de conservation pour un produit équivalent à la valeur comptable de 1 098 132 $*;* le produit de vente sera utilisé pour des charges de conservation et d'intendance futures. En 2025, CNC n'a vendu aucun bien de conservation.

6. Facilités de crédit

a) CNC a conclu quatre facilités de crédit auprès d'une institution financière, soit :

i) Une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 1 500 000 $, dont les intérêts sont payables au taux préférentiel majoré de 0,50 % (4,95 % au 31 mai 2026). Au 31 mai 2026, CNC n'avait pas utilisé cette facilité.

ii) Une facilité de crédit renouvelable de 3 500 000 $ disponible sous forme d'une série d'emprunts à terme pour financer jusqu'à 50 % du prix d'acquisition de biens immobiliers, y compris des accords de conservation. Les emprunts sont remboursables en totalité au plus tard deux ans après la date de l'avance, avec des intérêts payables au taux préférentiel (4,45 % au 31 mai 2026). Au 31 mai 2026, CNC n'avait aucun prélèvement sur cette ligne de crédit.

iii) Une facilité de crédit renouvelable de 10 000 000 $ disponible sous forme d'une série d'emprunts à terme pour le financement relais de projets de conservation de terres et de développement. Les emprunts sont remboursables dans les deux années suivant l'avance, avec des intérêts payables au taux préférentiel majoré de 0,25 % (4,70 % au 31 mai 2026). Les emprunts en cours aux termes de cette facilité additionnés aux montants aux termes des facilités i) et ii) ne doivent à aucun moment excéder la somme de 13 500 000 $. Chaque emprunt ne doit pas dépasser 60 % de la valeur totale du projet connexe et ne doit pas excéder 10 000 000 $. Au 31 mai 2026, CNC n'avait aucun solde sur cette facilité de crédit.

iv) Une facilité de crédit à vue renouvelable de 13 500 000 $ disponible sous forme de lettres de garantie, facturée à un tarif fixe de 1 % par an sur les lettres de garantie tirées, les frais devant être précisés pour chaque transaction, avec un frais minimum de 100 $. Les emprunts en cours aux termes de cette facilité additionnés aux montants aux termes des facilités i), ii) et iii) ne doivent à aucun moment excéder la somme de 13 500 000 $. Au 31 mai 2026, CNC n'avait aucun prélèvement sur cette facilité de crédit.

b) CNC a fourni une sûreté de garantie générale sur la totalité de ses actifs, à l'exclusion des terres et accords de conservation et des actifs financiers, pour les facilités i) à iv) ci-dessus.

c) En 2026, des intérêts de 57 867 $ (néant en 2025) sur la dette temporaire découlant d'emprunts et sur la facilité de crédit renouvelable contractée pour l'acquisition de propriétés ont été comptabilisés dans les comptes. Les intérêts sont classés comme des charges relatives aux propriétés ou des charges de soutien, selon l'utilisation de la dette.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent les dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés pour l'achat de propriétés ou de programmes spécifiés par les donateurs, comme suit :

	2026 $	2025 $
Solde au début de l'exercice	**90 818 380**	86 240 546
Montants reçus à des fins restreintes *(note 12)*	**206 229 523**	151 940 561
Revenus de placement *(notes 9 et 11)*	**12 417 143**	7 021 514
Montant disponible pour les dépenses liées aux fonds donnés d'origine externe *(notes 9 et 11)*	**6 964 680**	6 301 541
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	**(198 473 956)**	(144 907 337)
Montants transférés à l'actif net de dotation *(note 9 b))*	**(21 861 236)**	(15 778 445)
Solde à la fin de l'exercice	**96 094 534**	90 818 380

8. Autres actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne

a) Les autres actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne se composent de ce qui suit :

	2026 $	2025 $
Ted Boswell Land Conservation Fund *(note 8 b))*	**3 572 679**	15 855 790
Projets futurs *(note 8 c))*	**35 352 526**	34 197 511
	38 925 205	50 053 301

b) Le Ted Boswell Land Conservation Fund (« TBLCF ») est un fonds grevé d'affectations d'origine interne disponible pour l'achat de terres, d'autres travaux connexes et des dotations afin de soutenir les activités d'intendance. Des montants peuvent être transférés du TBLCF à l'excédent de fonctionnement afin d'aider à financer l'acquisition de terres et d'accords de conservation, ainsi que pour la réalisation de projets. Des montants peuvent également être transférés à l'actif net de dotation afin d'établir les dotations, conformément à la politique interne. L'objectif est que les montants transférés du TBLCF soient ultérieurement remplacés par des transferts du surplus de fonctionnement ou par des montants antérieurement transférés aux actifs nets de dotation d'origine interne lors de la réception de contributions grevées d'affectations par des donateurs.

La diminution nette du TBLCF pour l'exercice 2026 (augmentation nette en 2025) représente les avances sur emprunts en excédent des remboursements, les transferts provenant d'autres fonds grevés d'affectations d'origine interne *(note 8 c))* et les ajouts au fonds.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

c) L'augmentation (diminution) nette des autres actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les projets futurs se compose de ce qui suit :

	2026 $	**2025** $
Transferts provenant de l'excédent de fonctionnement pour les dépenses de projets futurs	**15 575 026**	9 561 399
Transferts aux actifs nets du TBLCF (*note 8 b)*)	**(5 000 000)**	—
Transferts à l'excédent de fonctionnement liés au coût des projets réalisés au cours de l'exercice	**(9 482 166)**	(6 487 708)
Transfert de l'excédent de fonctionnement lié aux revenus de placement relatifs à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement	**62 155**	58 964
	1 155 015	3 132 655

9. Dotations – science et intendance

a) L'actif net au titre des dotations pour la science et l'intendance se compose des montants assujettis aux restrictions imposées par le donateur et le conseil d'administration stipulant que le capital doit être maintenu intact et que le revenu doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par le donateur ou le conseil d'administration.

Les dotations pour la science et l'intendance se composent de ce qui suit :

	2026 $	**2025** $
Dotations – science		
Dotations d'origine externe	**9 684 679**	8 461 759
Dotations – intendance		
Dotations d'origine externe	**203 043 054**	165 655 248
Dotations d'origine interne – donateur grevé d'une affectation	**62 662 746**	52 700 544
Dotations d'origine interne – non grevé d'une affectation	**57 046 991**	51 428 912
	322 752 791	269 784 704
	332 437 470	278 246 463

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

b) Avec prise d'effet le 1er juillet 2005, le conseil d'administration a établi une politique visant à protéger la valeur réelle de l'actif net de la dotation en limitant le montant des revenus disponibles pour les dépenses et en exigeant le réinvestissement de tout revenu généré au-delà de ce plafond. Le montant disponible pour les dépenses correspond à 4,00 % (4,00 % en 2025) de la valeur de marché des fonds individuels. La préservation du capital est comptabilisée comme une augmentation directe de l'actif net de dotation pour les fonds donnés d'origine externe. Pour les fonds donnés non grevés d'affectations d'origine interne, la préservation du capital est comptabilisée à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement et transférée à l'actif net de dotation dans l'état de l'évolution de l'actif net. Pour les fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne, la préservation du capital est comptabilisée à titre d'apports reportés et transférée à l'actif net de dotation. Si, au cours d'une année, les revenus de placement ne sont pas suffisants pour couvrir le montant disponible pour les dépenses, un montant est transféré de l'actif net de dotation à l'excédent de fonctionnement ou aux apports reportés à cette fin. Pour plus de précisions, se reporter aux notes 11 a) et 11 b).

c) Pour l'exercice clos le 31 mai 2026, le conseil d'administration a approuvé un transfert net de 295 000 $ (663 400 $ en 2025) vers la partie donnée non grevée d'affectations d'origine interne des dotations pour l'intendance, provenant de l'excédent de fonctionnement.

10. Subventions gouvernementales

Les revenus de subventions gouvernementales se composent de ce qui suit

	2026	**2025**
	$	$
Gouvernement du Canada	**56 874 296**	34 026 452
Gouvernements des provinces	**25 790 407**	35 073 594
Administrations municipales/régionales	**51 333**	467 049
Gouvernement des États-Unis	**3 414 977**	2 725 079
	86 131 013	72 292 174

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

11. Revenus de placement

Les revenus de placement gagnés se composent de ce qui suit :

	2026	**2025**
	$	$
Total des revenus de placement, déduction faite des frais de gestion	**55 322 805**	29 716 961
Montant affecté aux apports reportés *(note 7)*		
Montant disponible pour les dépenses liées aux fonds donnés d'origine externe	**(6 964 680)**	(6 301 541)
Revenus de placement sur les fonds grevés d'affectations d'origine interne	**(9 849 892)**	(4 287 574)
Autres revenus de placement	**(2 567 251)**	(2 733 940)
Revenus de placement et montant disponible pour les dépenses (revenus de placement pour la préservation du capital) générés par l'actif net donné d'origine externe	**(25 486 838)**	(8 559 915)
	10 454 144	7 833 991

a) Pour l'exercice clos le 31 mai 2026, des revenus de placement totalisant 55 322 805 $ ont été comptabilisés, dont un montant de 51 678 010 $ se rapporte à des fonds de dotation, un montant de 2 012 519 $, à des produits de placement à court terme et un montant de 1 632 276 $, à des produits tirés du placement du portefeuille reporté dans le portefeuille à long terme.

Les revenus de placement liés aux fonds de dotation d'origine externe de 32 451 518 $, moins le montant disponible pour les dépenses sur ces fonds de 6 964 680 $, représentent un excédent de 25 486 838 $, qui a été comptabilisé comme une augmentation directe de l'actif net des fonds de dotation grevés d'affectations d'origine externe. Le montant disponible pour les dépenses liées aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine externe a été comptabilisé dans les apports reportés *(note 7)*.

Les revenus de placement liés aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne de 9 849 892 $, moins le montant disponible pour les dépenses sur ces fonds de 2 108 022 $, représentent un excédent de 7 741 870 $ et sont comptabilisés à titre de transfert des apports reportés à l'actif net donné grevé d'affectations d'origine interne *(note 7)*. Le montant disponible pour les dépenses liées aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne a été comptabilisé dans les apports reportés *(note 7)*.

Les revenus de placement liés aux fonds donnés non grevés d'affectations d'origine interne d'un montant de 9 376 600 $ ont été comptabilisés à titre de revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement. Les revenus de placement liés aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne, excédant le montant disponible pour les dépenses sur ces fonds de 2 057 156 $, étaient de 7 319 444 $ et ont été comptabilisés à titre de transfert de l'excédent de fonctionnement à l'actif net de dotation.

b) Pour l'exercice clos le 31 mai 2025, des revenus de placement totalisant 29 716 961 $ ont été comptabilisés, dont un montant de 23 700 433 $ se rapporte à des fonds de dotation, un montant de 5 261 835 $, à des

produits de placement à court terme et un montant de 754 693 $, à des produits tirés du placement du portefeuille reporté dans le portefeuille à long terme.

Les revenus de placement liés aux fonds de dotation d'origine externe de 14 861 456 $, moins le montant disponible pour les dépenses sur ces fonds de 6 301 541 $, représentent un excédent de 8 559 915 $, qui a été comptabilisé comme une augmentation directe de l'actif net des fonds de dotation grevés d'affectations d'origine externe. Le montant disponible pour les dépenses liées aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine externe a été comptabilisé dans les apports reportés *(note 7)*.

Les revenus de placement liés aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne de 4 287 574 $, moins le montant disponible pour les dépenses sur ces fonds de 1 756 282 $, représentent un excédent de 2 531 292 $ et sont comptabilisés à titre de transfert des apports reportés à l'actif net donné grevé d'affectations d'origine interne *(note 7)*. Le montant disponible pour les dépenses liées aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne a été comptabilisé dans les apports reportés *(note 7)*.

Les revenus de placement liés aux fonds donnés non grevés d'affectations d'origine interne d'un montant de 4 551 405 $ ont été comptabilisés à titre de revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement. Les revenus de placement liés aux fonds donnés grevés d'affectations d'origine interne, excédant le montant disponible pour les dépenses sur ces fonds de 1 971 753 $, étaient de 2 579 652 $ et ont été comptabilisés à titre de transfert de l'excédent de fonctionnement à l'actif net de dotation.

12. American Friends of Canadian Nature, Inc.

American Friends of Canadian Nature, Inc. est une société distincte sans capital-actions et avec son propre conseil d'administration. Elle est enregistrée en tant qu'organisation caritative aux États-Unis. La quasi-totalité des dons qu'elle reçoit est transférée à CNC selon les intentions des donateurs.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2026, American Friends of Canadian Nature, Inc. a fait des dons de terres d'une juste valeur de 340 000 $ (néant en 2025) et des apports grevés d'affectations de 1 316 402 $ (278 467 $ en 2025) et des apports non grevés d'affectations de 61 703 $ (néant en 2025) à CNC. Les dons grevés d'affectations sont comptabilisés à titre d'apports reportés *(note 7)* et l'apport de terres est inclus dans les produits tirés des dons de terres et d'accords de conservation.

13. Instruments financiers et gestion du risque

CNC est exposée à divers risques financiers découlant de transactions portant sur des instruments financiers. En 2026, il n'y a eu aucun changement important à l'exposition aux risques par rapport à 2025.

Risque de change

CNC exposée au risque de change à l'égard de ses placements libellés en devises, y compris les placements sous-jacents de fonds libellés en devises, et de son emprunt libellé en dollars américains, en raison des fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien. CNC a une politique de gestion des risques qui consiste à limiter l'exposition aux devises dans les placements à long terme dans une fourchette de 20 % à 60 %. L'emprunt libellé en dollars américains devrait être payé au moyen de dons libellés en dollars américains.

Risque de crédit

CNC est exposée au risque de crédit à l'égard de ses créances, de ses placements à court terme et de ses placements dans des titres à revenu fixe, en raison du risque qu'une partie à l'instrument financier manque à l'une de ses obligations et, par le fait même, fasse subir une perte financière à l'autre partie. CNC détient des placements à revenu fixe dans des obligations qui ont une note moyenne de « A » ou mieux.

Risque de taux d'intérêt

CNC est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de sa dette à taux fixe, de ses placements dans des titres à revenu fixe, ainsi que des fonds négociés en Bourse et d'autres fonds qui détiennent des titres à revenu fixe, la juste valeur fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. De plus, CNC est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de sa dette à taux variable, les flux de trésorerie fluctuant puisque le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel de la banque, lequel varie de temps à autre. CNC atténue le risque de son portefeuille de placements grâce à sa politique de placement et à l'affectation des fonds touchés par ce risque.

Autre risque de prix

CNC est exposée à l'autre risque de prix en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) à l'égard de ses placements *(note 3).* CNC gère ce risque grâce à sa politique de placement et à l'équilibre de répartitions des fonds dans les différentes catégories de portefeuilles.

Risque de liquidité

CNC est exposée au risque de liquidité dans la mesure où elle pourrait éprouver des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Pour gérer le risque de liquidité, CNC conserve suffisamment de liquidités facilement disponibles pour respecter ses obligations. CNC détient des placements dans des actifs liquides cotés en Bourse qui peuvent être facilement vendus et convertis en espèces.

14. Engagements

a) Dans le cadre d'engagements liés à des contrats de location de bureaux, du matériel de bureau et des véhicules, CNC est tenue de verser des loyers annuels minimums futurs comme suit :

	$
2027	1 403 587
2028	1 118 898
2029	987 097
2030	906 916
2031	659 900
Par la suite	223 316
	5 299 714

Outre les paiements de loyer minimum, les contrats de location de bureaux nécessitent généralement le paiement de divers coûts d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mai 2026

b) Au cours de l'exercice 2011, CNC a achevé la vérification et la validation des crédits d'émission de carbone. Les crédits ont été vendus à des tiers pour un produit total de 6 000 000 $.

 En lien avec les accords relatifs à la vente des crédits, CNC était tenue de s'engager à maintenir les réductions d'émissions de gaz à effet de serre associées à la vente des crédits pendant 100 ans et, si elles n'étaient pas maintenues, à les remplacer ou à payer des dommages correspondant à la valeur de marché des crédits vendus.

 CNC a souscrit une assurance adéquate pour faire face à d'éventuelles réclamations de remplacement et a établi des protocoles de suivi appropriés pour maintenir la quantité de carbone captée, ce qui inclut également la préservation de l'habitat sur la propriété au profit des générations futures.

c) La nature des activités de CNC est telle qu'il y a souvent des litiges en cours. Lorsque la responsabilité éventuelle est probable et qu'il est possible d'en estimer le montant, la direction comptabilise sa meilleure estimation dudit montant. Quant aux réclamations au 31 mai 2026, la direction a pour position que CNC dispose de défenses valides et d'une couverture d'assurance appropriée pour compenser le coût associé aux règlements défavorables, le cas échéant, pouvant découler de pareilles réclamations. Dans d'autres cas, il n'est pas encore possible de déterminer le dénouement ultime des réclamations en cours. Toute perte additionnelle liée aux sinistres sera comptabilisée dans l'exercice au cours duquel le passif pourra être estimé ou lorsque des ajustements à tout montant comptabilisé seront jugés nécessaires.

15. États financiers comparatifs

Les états financiers comparatifs ont été reclassés par rapport aux états financiers antérieurement présentés afin de les rendre conforme à la présentation des états financiers de 2026.